

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 14 OCTOBRE 1992**  
**(sixième réunion)**

---

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 1992.
5. Plan de travail de l'année.
6. Commission pédagogique:
  - 6.1 fonctionnement;
  - 6.2 nominations.
7. Les projets d'encadrement.
8. La Commission parlementaire.
9. La question nationale.
10. Divers.
11. Levée de l'assemblée.

La présidente, Hélène Dion, présente aux membres les points qui feront l'objet de débats, soit la formation de la Commission pédagogique, le litige avec le Collège portant sur l'allocation de ressources à l'encadrement, la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps et la question nationale.

### 1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

#### Résolution 6.1

Il est proposé de nommer Yvan Cloutier à titre de président d'assemblée.

Prop.: Hélène Dion

App.: Martin Riou

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### 2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

#### Résolution 6.2

Il est proposé d'accepter un nouveau membre: Paul Lavoie.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: René Pelletier

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Proposition principale

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop.: Claudette Montreuil

App.: Thérèse Létourneau

#### Proposition d'amendement

Il est proposé d'invertir les points 6 et 7.

Prop.: Louise Larose

App.: Marie Théoret

Le vote est demandé sur l'amendement:

pour: 10 - contre 10

**REJETÉ**

#### Proposition d'amendement

Il est proposé que le point 5 «**P**lan de travail» soit déplacé après le point 7 «**P**rojets d'encadrement».

Prop.: Élise Tétreault

App.: Louise Larose

Le vote est demandé sur l'amendement:

pour: 17 - contre: 5

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution 6.3

Il est proposé d'adopter la principale amendée.  
Prop.: Claudette Montreuil  
App.: Thérèse Létourneau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 1992

#### Résolution 6.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal du 2 juin 1992 (cinquième réunion) tel que corrigé.  
**Correction:** au point 7, remplacer «Fédération des enseignantes et enseignants de Collège» par «Fédération nationale des enseignantes et enseignants de Collège du Québec (FNEEQ)».  
Prop.: Thérèse Létourneau  
App.: Céline Dostie

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. COMMISSION PÉDAGOGIQUE

René Pelletier présente le texte intitulé: «La mise en place d'une commission pédagogique». Ce texte était joint à la convocation.

#### 5.1 Fonctionnement:

#### Résolution 6.5

Il est proposé de mettre en place une commission pédagogique au Cégep de Sherbrooke selon les paramètres de la convention collective.  
Prop.: René Pelletier  
App.: Raymond Fradette  
Le vote est demandé.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

#### Résolution 6.6

Il est proposé de mandater le Bureau syndical pour discuter avec la partie patronale de l'implantation de la Commission pédagogique et de l'octroi d'une libération de 0,5 ETC pour les représentants-es des enseignants-es à la Commission pédagogique.  
Prop.: René Pelletier  
App.: Raymond Fradette

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. COMMISSION PÉDAGOGIQUE (suite)

### 5.2 Nominations:

#### Résolution 6.7

Il est proposé de nommer Pierre Lefavre comme président d'élection.  
Prop.: Hélène Dion  
App.: Martin Riou

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les candidates et les candidats suivants sont proposés:

Candidats  
Marie-France Bélanger  
René Pelletier  
Yvan Cloutier  
Hélène Grenier  
Georges-Vincent Fournier  
Marie Théoret  
Thérèse Létourneau  
Michel-Marc Lemieux  
Pierre Tessier  
Claude Tétreault  
Léger Lavoie  
Élise Tétreault  
Clermont Olivier  
Jean-Claude Thibault

Proposés par:  
Léger Lavoie  
Gérald Lacharité  
Hélène Dion  
Marie-Reine Bégin  
Danielle Noiseux  
Raymond Munger  
Michel Berthiaume  
Alain Desharnais  
Denis Béguin  
Marie-Reine Bégin  
Martin Riou  
Hélène Denis  
René Pelletier  
Michel-Marc Lemieux

Claude Tétreault et Léger Lavoie se désistent. La candidature de Jean-Claude Thibault ne peut être acceptée en l'absence de ce dernier.

#### Résolution 6.8

Il est proposé de nommer les onze personnes qui demeurent sur la liste.  
Prop.: Denis Lamoureux  
App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. PROJETS D'ENCADREMENT

Marie-Reine Bégin nous présente le sujet. Elle fait état de la diminution des ressources à l'enseignement au niveau collégial et explique le pourquoi «conventionnel» de la proposition syndicale.

*Attendu que* les ressources à l'encadrement, 4,2 ETC, font partie des ressources à l'enseignement générant des postes,

*Attendu* l'arbitrage au Collège de Granby confirmant que ces allocations sont des ressources à l'enseignement et que toute autre utilisation doit faire l'objet d'une entente entre les parties,

## 6. PROJETS D'ENCADREMENT (suite)

*Attendu* les objectifs de notre syndicat de protéger les emplois et les postes et de développer la qualité de la formation,

*Attendu que* les départements ont comme attribution de répartir les ressources qui leur sont allouées en vertu de la convention et d'établir leurs priorités pédagogiques incluant les activités d'encadrement,

### Proposition principale

Il est proposé que l'Assemblée générale exige que les 4,2 ETC prévus pour l'encadrement fassent partie des ressources à l'enseignement; conséquemment, que le Collège procède à la répartition des ressources à l'encadrement selon les règles prévues à la convention (d'après une répartition équitable couvrant particulièrement l'encadrement des nouveaux élèves).<sup>2</sup>

Prop.: Marie-Reine Bégin

App.: Martin Riou

### Amendement proposé

Il est proposé de biffer la parenthèse «(d'après...)»

Prop.: Jean Lacharité

App.: Céline Dostie

**REJETÉ**

### Résolution 6.9

Il est proposé d'adopter la proposition principale telle que présentée.

Prop.: Marie-Reine Bégin

App.: Martin Riou

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## 7. PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNÉE

Hélène Dion présente les membres du Bureau. Elle fait part à l'Assemblée des principaux sujets qui seront abordés cette année, soit:

- . commission parlementaire;
- . différences entre la convention FEC et FNEEQ (discussion en CADES);
- . formulation des demandes syndicales pour la prochaine ronde de négociation (2e session);
- . portefeuille des assurances collectives.

## 8. COMMISSION PARLEMENTAIRE

Le sujet est présenté par Denis Lamoureux. Il mentionne, entre autres, que le Bureau syndical s'occupe de

- . déposer le mémoire à la Commission;
- . faire des interventions à la FNEEQ lors du Conseil fédéral des 22,23 et 24 octobre prochains;
- . présenter un mémoire avec le Collège dans la «valise de l'Estrie».

## 8. COMMISSION PARLEMENTAIRE (suite)

### Résolution 6.10

Il est proposé d'adopter le mémoire de notre syndicat pour la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps et de mandater le Bureau syndical pour soumettre nos représentations dans le cadre de cette discussion publique.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Jean-Pierre Landry

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9. QUESTION NATIONALE

Monsieur Jacques Gagnon nous dit en quelques mots pourquoi il faut voter non au référendum.

### Résolution 6.11

Il est proposé d'adhérer au parapluie du non et de mandater le Bureau syndical pour participer à la campagne du non.

Prop.: Hélène Dion

App.: Céline Dostie

Le vote est demandé.

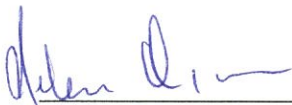
**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## 10. DIVERS

Aucun point n'est abordé.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée vers 19:30.



Hélène Dion, présidente



Martin Riou, secrétaire.